

Observatoire HIT Édition 2024

257 / mars 2025
Lorient Agglomération 

Handicap

Le projet HIT « Handicap Innovation Territoire » porté par Lorient Agglomération prévoit une évaluation d'ampleur des retombées du projet dans les différentes dimensions. AudéLor est chargée d'une partie de ce suivi et mesure l'évolution de la situation des personnes en situation de handicap. Une douzaine d'indicateurs territoriaux font l'objet d'une mise à jour annuelle par l'agence depuis 2020. Cette note présente les principaux résultats pour 2024.



LES PRINCIPAUX

INDICATEURS 2023/2024



POPULATION CONCERNÉE :

- ▶ **18 733 personnes reconnues en situation de handicap**, en progression de +8 % depuis 2021. Cela représente 9,1 % de la population du territoire ;
- ▶ **5 886 personnes bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**, en hausse de 1,8 % depuis 2020 ;
- ▶ **590 enfants de moins de 20 ans couverts par une allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)** en 2022, en progression de +6,6 % depuis 2016.

EMPLOI ET INSERTION
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- ▶ **8 584 personnes bénéficient de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé** soit 9,7 % de la population active du territoire ;
- ▶ **1 054 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** sont inscrits en catégorie A en 2021 en baisse de -28,4 % depuis 2019 ;
- ▶ un **taux de chômage estimé autour de 12 %** soit au-dessus de la moyenne nationale (8,3 % au 4^e trimestre 2023).

Les indicateurs territoriaux sont répartis
selon 4 thématiques :

1. population des personnes en situation de handicap ;
2. logement et accessibilité ;
3. formation, emploi et insertion professionnelle ;
4. économie et innovation en lien avec le handicap.



LOGEMENT ET ACCESSIBILITÉ :

- ▶ **679 demandes de logement social déposées** pour motifs de handicap et perte d'autonomie, 56 logements attribués en 2023. Le délai d'attribution de logement est en moyenne de 33,7 mois ;
- ▶ **1745 ERP** (établissements recevant du public) ont transmis une attestation d'accessibilité aux services de l'État ;
- ▶ **286 arrêts de bus prioritaires accessibles et 545 points d'arrêt accessibles en 2024** ;
- ▶ 175 utilisateurs mensuels du service PMR (personne à mobilité réduite) en moyenne, en progression de 25,1% depuis 2021.



ÉCONOMIE :

- ▶ une **offre médico-sociale diversifiée** ;
- ▶ deux outils dédiés au soutien à l'innovation : **CoWork'HIT** un centre d'innovation, d'expertise et de moyen et **INH Lab.** un tiers-lieu d'expérimentation numérique dédié à la santé ;
- ▶ 9 entreprises spécialisées dans le handicap contre 16 en 2020.

1 POPULATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

9,1 % DES HABITANTS DU TERRITOIRE EN SITUATION DE HANDICAP

Fin 2023, Lorient Agglomération compte 18733 personnes en situation de handicap reconnues par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), soit 9,1% de la population. Dans l'enquête réalisée auprès des habitants de Lorient Agglomération fin 2023, 18% des répondants se déclaraient en situation de handicap, soit deux fois plus que les personnes reconnues administrativement. Il existe 4 explications à ce décalage :

- ▶ la méconnaissance des dispositifs existants ;
- ▶ la complexité et la longueur des démarches administratives ;
- ▶ le cheminement nécessaire d'acceptation du handicap ;
- ▶ la non prise en compte des personnes âgées en perte d'autonomie du champs du handicap. L'agglomération représente 29,5% des personnes en situation de handicap du département. Cette part est légèrement supérieure (+2,7 points) à son poids démographique (26,8%). Près d'un tiers des personnes en situation de handicap habitent la ville de Lorient. Cette part est supérieure au poids démographique de la ville (28%).

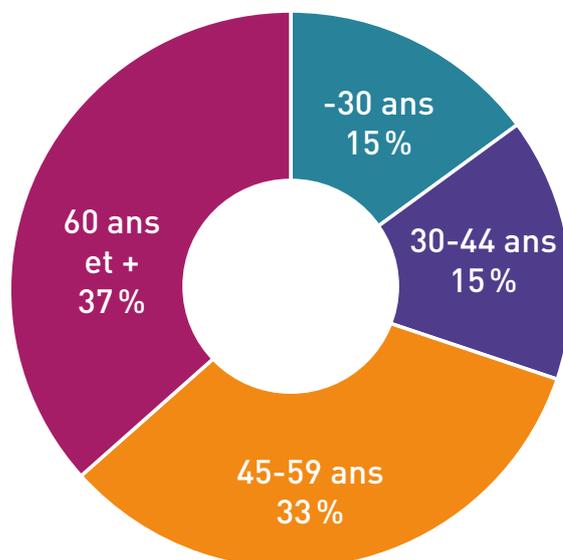
Entre 2016 et 2020, le nombre de personnes en situation de handicap avait progressé de +0,9% par an. Entre 2020 et 2023, la progression est de +4,3% par an. Le vieillissement de la population explique seulement en partie cette évolution.

Au sein du territoire de Lorient Agglomération, les femmes représentent 52% des personnes en situation de handicap, une part conforme à leur part dans la population.

Là encore plusieurs explications :

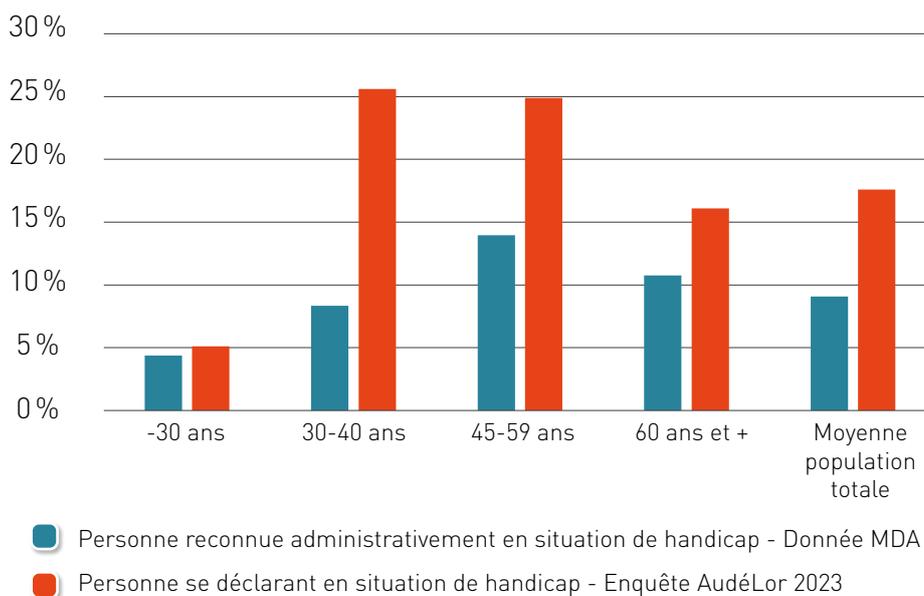
- ▶ le vieillissement de la population active ;
- ▶ une meilleure acceptation du handicap et en particulier des troubles psychiques depuis le Covid ;
- ▶ des aides au maintien dans l'emploi qui incitent à faire des dossiers de reconnaissance du handicap ;
- ▶ le travail d'accompagnement et de sensibilisation des acteurs : AMIEM (service de santé au travail), Cap emploi, maison France services.

Répartition des personnes reconnues en situation de handicap selon l'âge sur Lorient Agglomération



Source : Maison Départementale de l'Autonomie – Traitement AudéLor

Part des personnes en situation de handicap selon les tranches d'âge en 2023



Source : Maison Départementale de l'Autonomie et enquête AudéLor 2023
Traitement AudéLor

La part des 45-59 ans reconnus en situation de handicap est de 14 %, soit le taux le plus élevé. Ce taux n'est que de 4,4 % chez les moins de 30 ans et de 10,8 % chez les plus de 60 ans. La part des personnes en situation de handicap au sein de cette dernière tranche d'âge est largement sous-évaluée. En effet, de nombreuses personnes âgées en perte

d'autonomie ne font pas de démarches auprès de la MDA pour faire reconnaître leur situation de handicap. Elles se tournent vers d'autres acteurs (Centre local d'information et de coordination de personnes âgées – CLIC) et dispositifs d'accompagnement spécifiques (Aide Personnalisée d'Autonomie – APA).

UNE PART DES ALLOCATAIRES DE L'AAH EN BAISSÉ

Fin 2023, 5 886 personnes en situation de handicap bénéficiaient de l'Allocation aux Adultes Handicapé (AAH). Ce nombre a augmenté de 1,8 % depuis 2020. 24,8 % des personnes en situation de handicap sont

allocataires de l'AAH. Cette part est en recul par rapport à 2019 (27,9 %) soit -3,1 points. Les demandes de reconnaissance plus nombreuses n'ouvrent pas forcément de droit à l'AAH.

2 LOGEMENT ET ACCESSIBILITÉ

LOGEMENT ET HABITAT : DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE SOUTIEN À LA RÉALISATION DE TRAVAUX

Une politique d'adaptation de l'habitat privé est menée par Lorient Agglomération pour permettre aux occupants de rester dans leur logement malgré la perte d'autonomie. L'agglomération propose un accompagnement technique et administratif à la constitution de dossier d'adaptation. Un soutien financier est également proposé pour faciliter la réalisation de travaux. Une campagne d'information et de sensibilisation a été menée en 2021 pour promouvoir le dispositif.

En 2023, 43 diagnostics « autonomie » ont été réalisés, 85 dossiers en vue de réaliser des travaux ont été instruits pour un montant de 104 000 €. 68 dossiers concernent la prévention de la perte d'autonomie et 17 sont liés au handicap et à la perte d'autonomie, leur nombre est en baisse par rapport à 2022.

(Source : rapport CIA Commission Intercommunale d'Accessibilité - Lorient Agglomération 2023)

56 LOGEMENTS ADAPTÉS POUR 679 DEMANDES

En 2023, 679 personnes ont déposé une demande de logement social pour motifs de handicap ou de perte d'autonomie. Cela représente 8% des demandes de logements sociaux. La majorité des demandeurs (54,2%) a moins de 60 ans. 56 demandes ont été satisfaites soit 8,2%. Le taux de tension sur les demandes de logement pour les personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie est de 12,1 contre 7,6 pour l'ensemble

des demandes. Le délai moyen de satisfaction est de 33,7 mois pour les demandes de logements adaptés contre 17,9 pour l'ensemble des logements.

Lorient Agglomération propose un accompagnement en vue de renforcer l'accessibilité des logements sociaux. 16 logements ont été adaptés via ce dispositif (19 en 2022) pour un montant de 34 711 €.

1 745 ERP CONFORMES

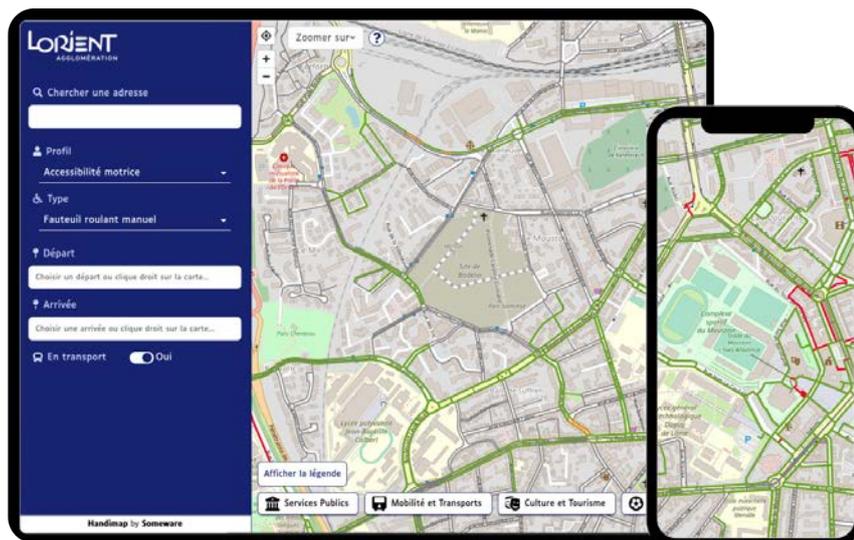
En juillet 2024, 1 745 établissements recevant du public avaient transmis une attestation de conformité *(source : DDTM - Direction Départementale des Territoires et de la Mer)*.

Acceslibre met à disposition des informations sur l'accessibilité aux bâtiments recevant du public, afin de faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap. Il s'agit d'une plateforme collaborative impliquant les collectivités locales, les gestionnaires

d'ERP et les usagers. Chacun peut enrichir la base de données en décrivant un établissement visité ou en faisant un retour sur son expérience. En octobre 2024, 3 718 établissements étaient recensés pour Lorient Agglomération. Seulement 25 affichaient l'information les déclarant conforme à la réglementation. 17 sur 25 sont des bureaux de poste.

UNE MODERNISATION DES OUTILS DE CARTOGRAPHIE DE LA VOIRIE

Capture d'écran du site HiTinéraire Lorient Agglomération



Précurseur en matière de collecte et de valorisation des données géographiques, Lorient Agglomération a lancé en 2013 un calculateur d'itinéraires qui s'adapte aux capacités des personnes. En 2023, ce dernier est renommé «HiTinéraire» et évolue pour s'adapter aux nouveaux usages et besoins de la population. Les itinéraires sont classés selon leur difficulté maximale (indices d'accessibilité), les résultats tiennent compte du type de handicap de l'utilisateur.

258 ARRÊTS DE BUS ACCESSIBLES

Le réseau de transport en commun de Lorient Agglomération compte :

- ▶ 1 016 points d'arrêt dont 545 accessibles soit 53,6 % ;
- ▶ 324 arrêts prioritaires dont 288 accessibles soit 88 %.

Au-delà de la mise en accessibilité des arrêts, 2 ateliers de mise en situation ont été réalisés dans 3 types de bus pour faire évoluer la flotte et prévoir des véhicules adaptés (source : rapport CIA Lorient Agglomération 2023).

Afin d'améliorer l'accès au transport collectif par les personnes en situation de handicap, un nouveau système d'aide à l'exploitation et à l'information a été déployé à partir de juin 2023. Il s'agit d'informations sonores et visuelles dans les bus et à certains arrêts.

Une expérimentation d'accompagnement de personnes en situation de handicap pour leurs déplacements sur le réseau de bus a également été menée. Elle sera renouvelée en 2024.

Enfin, des actions de formation des chauffeurs sont mises en œuvre afin de renforcer la qualité d'accueil et de prise en charge des personnes en situation de handicap.



SERVICE DÉDIÉ PMR (PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE) D'IZILO

Le service de transport collectif des personnes à mobilité réduite dispose de 11 véhicules dédiés et aménagés dont 4 en propre renouvelés à l'été 2024. 15 900 courses ont été réalisées en 2023 pour une moyenne de 175 utilisateurs.

TOURISME, LOISIRS, SPORT : 12 STRUCTURES LABELLISÉES « TOURISME ET HANDICAP »

En 2024, 12 structures sont labellisées Tourisme et Handicap :

► Hébergement ERP :

- camping Entre Terre et Mer – Pont-Scorff (Auditif-Mental) ;
- résidence de Kerguelen Sport Océan – Larmor-Plage (Auditif-Mental-Moteur-Visuel).

► Hébergement non ERP :

- le Verger – Caudan (Auditif-Mental-Moteur-Visuel) ;
- gîte de Kerantarf – Inzinzac-Lochrist (Auditif-Mental-Moteur-Visuel).

► Information touristique :

- office de tourisme de Groix (Auditif-Mental-Moteur-Visuel) ;
- office de tourisme de Hennebont (Auditif-Mental-Moteur-Visuel) ;
- office de tourisme de Larmor (Auditif-Mental-Moteur-Visuel) ;
- office de tourisme de Port-Louis (Auditif-Mental-Moteur-Visuel).

► Loisirs :

- parc des Expositions de Lanester (Auditif-Mental-Moteur-Visuel) ;
- anse du Stole – Ploemeur (Auditif-Mental-Moteur).

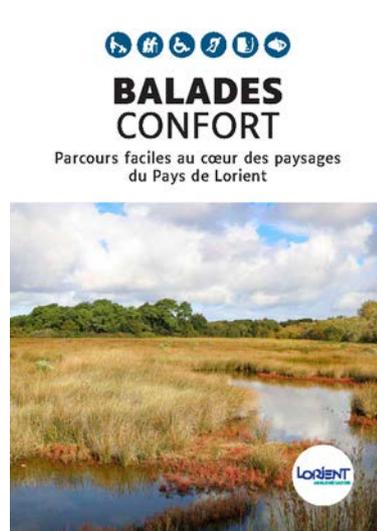
► Visite :

- cité de la Voile Éric Tabarly – Lorient (Auditif-Mental-Moteur-Visuel) ;
- sous-marin Flore S645 et son musée – Lorient (Auditif-Mental).

Source : Lorient Agglomération

3 plages sont labellisées handiplage : Toulhars et Port-Maria à Larmor-Plage et l'Anse du Stole à Plœmeur.
(Source : site Handiplage)

Lorient Agglomération propose par ailleurs 26 balades confort. Elles permettent aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et aux familles avec poussettes, de profiter de la nature et de son environnement de la façon la plus simple possible. Elles offrent des parcours et balades faciles et accessibles à tous.



14 associations sportives locales sont affiliées à la Fédération Française Handisport (FFH) et à la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) et proposent une offre dédiée aux personnes en situation de handicap.

Lorient Agglomération a, par ailleurs, lancé au printemps 2024, une plateforme interactive sur les lieux et les activités accessibles du territoire.



3 FORMATION, EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE



Focus sur la scolarisation des plus jeunes

Il existe plusieurs solutions pour la scolarisation des enfants en situation de handicap :

Milieu ordinaire

- ▶ Les enfants peuvent être intégrés dans des classes ordinaires avec des aménagements spécifiques, comme l'allègement du travail scolaire, du temps supplémentaire pour les examens, ou l'utilisation de matériel pédagogique adapté. En fonction du besoin, des AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) peuvent être recrutés pour aider les élèves dans leur quotidien scolaire, en leur apportant un soutien personnalisé
- ▶ Les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) sont des dispositifs dans les écoles, collèges et lycéens qui accueillent des élèves en situation de handicap, leur offrant un enseignement adapté tout en favorisant leur inclusion. Ces élèves bénéficient d'enseignements spécialisés et participent également à certaines activités avec les autres élèves de l'établissement.
- ▶ La SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) est une structure éducative pour les collégiens ayant des difficultés scolaires importantes. Elle propose un enseignement adapté et individualisé, combinant cours généraux et préprofessionnels, pour les préparer à une formation professionnelle ou à un apprentissage après la 3^e.
- ▶ Le SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) intervient directement dans les lieux de vie des jeunes, comme leur domicile ou leur école, pour leur fournir des soins médicaux, des rééducations (kinésithérapie, orthophonie, etc.), et un accompagnement éducatif et pédagogique adapté.

Milieu protégé

- ▶ L'IME (Institut Médico-Éducatif) accueille des enfants et adolescents avec des handicaps mentaux ou des déficiences intellectuelles. Ils proposent des soins médicaux et un enseignement adapté.
- ▶ L'IEM (Institut d'Éducation Motrice) prend en charge des enfants et adolescents présentant une déficience motrice importante. Comme l'IME, il propose des soins médicaux et un enseignement adapté.
- ▶ L'ITEP (Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique) accueille des jeunes avec des troubles psychologiques et comportementaux perturbant leur socialisation et apprentissage. Il offre un accompagnement personnalisé combinant des actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.

En 2023, on compte sur le territoire de Lorient Agglomération 15 classes ULIS en primaire. Elles accueillent 154 élèves soit 0,8% des effectifs scolarisés. Au collège, les 6 classes ULIS du territoire comptent 82 élèves. Ils représentent 0,8% des élèves scolarisés en collège. Les collèges proposent également des Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). En 2023, 274 jeunes étaient scolarisés dans ces classes. Lorient Agglomération ne dispose que d'une seule classe ULIS en lycée, elle accueille 15 élèves.

Les 6 IME accueillent 243 enfants, l'IEM 50 et l'ITEP 25.

Il n'existe pas de données territorialisées sur la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les « classes ordinaires ».

UNE OFFRE MÉDICO-SOCIALE DIVERSIFIÉE

Une offre médico-sociale pour enfants handicapés

11 structures/services et 409 places

- ▶ 3 SESSAD (services d'éducation spéciale et de soins à domicile) : 91 places
- ▶ 6 IME (Instituts Médico Éducatifs) : 243 places
 - dont 2 accueils polyhandicap : 37 places
 - dont 1 accueil temporaire : 12 places
 - dont accompagnement en milieu ordinaire : 48 places
- ▶ 1 IEM (Institut d'Éducation Motrice) : 50 places
- ▶ 1 ITEP (Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique) : 25 places

Une offre médico-sociale pour adultes handicapés

Services : 143 places

- ▶ 1 SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) : 71 places
- ▶ 1 SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) : 86 places

Structures médicalisées : 152 places

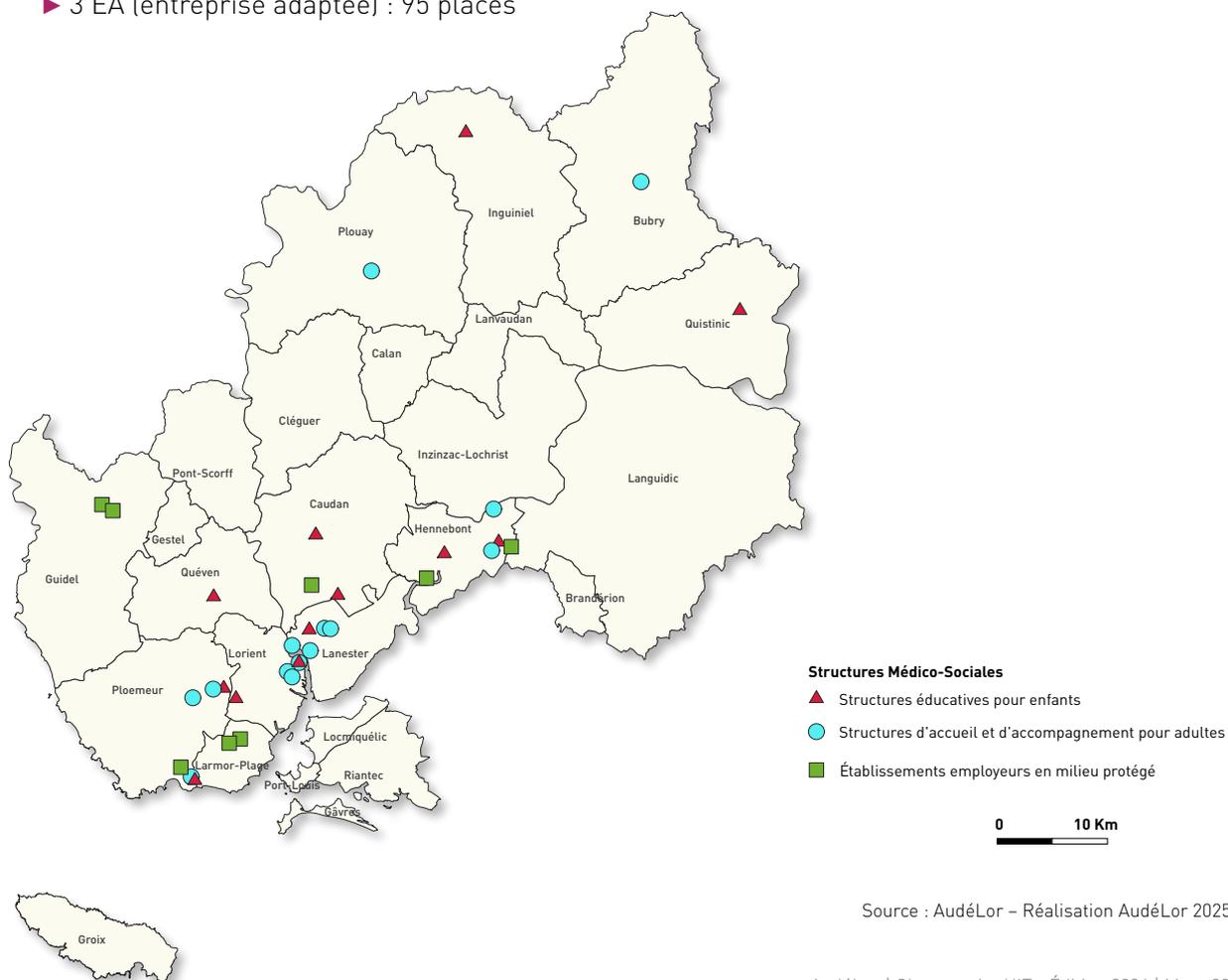
- ▶ 1 MAS (maison d'accueil spécialisée) : 15 places
- ▶ 4 FAM (foyers d'accueil médicalisés) : 112 places

Structures non médicalisées : 198

- ▶ 3 foyers de vie : 164 places
- ▶ 4 maisons relais : 75 places

Les employeurs du milieu protégé

- ▶ 5 ESAT (établissement ou service d'aide par le travail) : 342 places
- ▶ 3 EA (entreprise adaptée) : 95 places

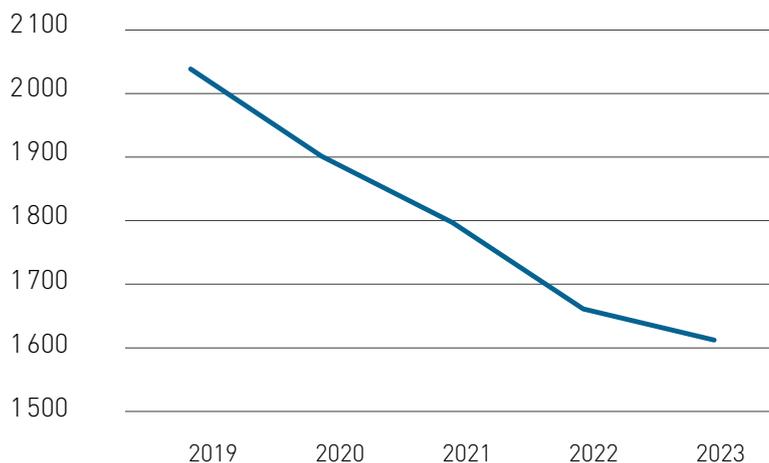


UNE PROGRESSION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Fin 2023, 8 584 personnes bénéficient d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), soit 9,7% de la population active du territoire. Comme pour les personnes en situation de handicap, le nombre de bénéficiaires de la RQTH s'accroît plus rapidement qu'auparavant. Il avait progressé de +0,4% par an entre 2016 et 2020 et de +5,4% par an entre 2020 et 2023.

UNE DEMANDE D'EMPLOI EN BAISSÉ

Évolution du nombre (moyenne annuelle) de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi entre 2019 et 2023



Source : DREETS Bretagne

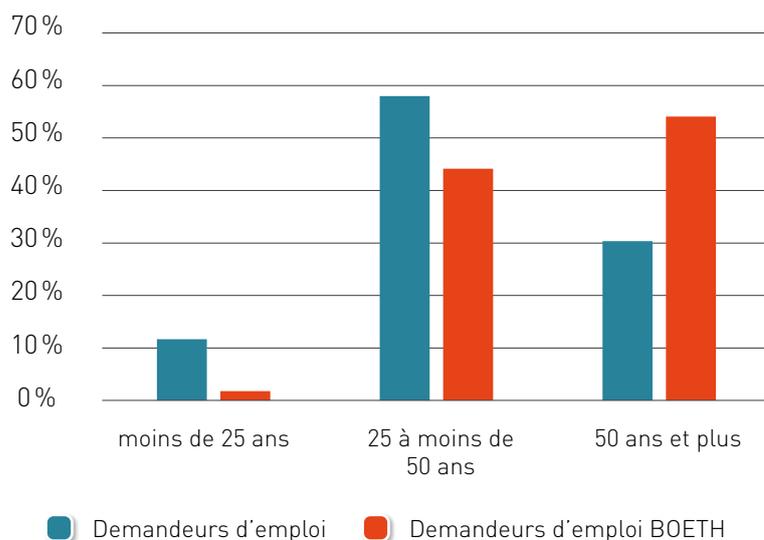
En 2023, Lorient Agglomération compte 1 612 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH), ils représentent 11,2% des demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) du territoire. Cette proportion est en léger recul depuis 2019.

Le nombre de demandeurs d'emploi BOETH a reculé de -20,9% entre 2019 et 2023. Cette baisse est plus forte que celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi (-17,3%). (Source DREETS Bretagne)

En 2023, on compte 1 054 demandeurs d'emploi BOETH de catégorie A (demandeur d'emploi sans activité le mois précédent), ils représentent 14,5% des demandeurs de la catégorie A. Leur nombre est en baisse de -28,4% depuis 2019, soit une baisse plus importante que celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A (-24,4%). Les tensions sur le marché du travail et la forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi depuis 2015 ont amené les entreprises à diversifier leur recrutement et à s'ouvrir à de nouveaux publics, au bénéfice des personnes en situation de handicap.

65,4% des demandeurs d'emploi BOETH sont inscrits en catégorie A. Ils ne sont que 50,7% sur l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Répartition des demandeurs d'emploi et demandeurs d'emploi BOETH par âge en moyenne sur 2023



Source : DREETS Bretagne

Les 50 ans et plus représentent 54,1 % des demandeurs d'emploi BOETH de catégorie A, contre 30,3 % des demandeurs toutes catégories confondues. Les jeunes de -25 ans ne représentent que 1,8 % des demandeurs d'emploi BOETH contre 11,7 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

25 % des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont en situation de handicap.

DES OUTILS D'INSERTION PROFESSIONNELLE PÉRENNISÉS

Up'Intérim

Lancée en 2020, l'expérimentation d'entreprises adaptées de travail temporaire (EATT) a été pérennisée. La structure a connu une progression continue depuis sa création. En 2022, elle a placé en poste 231 personnes auprès de 134 entreprises clientes. En 2023, 280 personnes auprès de 280 entreprises clientes.

DE NOUVELLES FORMATIONS

Le projet HIT a permis la création de 2 nouvelles formations supérieures sur le champ du handicap :

- ▶ Askoria : "Ingénieur des solidarités – Innovation Territoire Inclusion" lancée en 2023 ;
- ▶ UBS : licence professionnelle "Intervention Sociale : accompagnement de publics spécifiques – Accompagnement du handicap" – lancée en 2024.



9 ENTREPRISES INNOVANTES DANS LE HANDICAP

Lors de l'état des lieux réalisé en 2019, 16 entreprises innovantes dans le handicap avaient été repérées. Si des projets sont en cours de développement, aucune nouvelle entreprise n'a été créée dans ce domaine sur la période récente et 7 ont disparu.

Les entreprises existantes :

- ▶ Leroy Merlin (Quéven) : création d'un fablab au sein du magasin ;
- ▶ Hill-Rom (Pluvigner) : solutions de soins aux patients ;
- ▶ Lenoir Handi Concept (agence à Lorient) : aménagement et conception de véhicules PMR ;
- ▶ Spashelec (Arradon) : piloter des voiliers avec des joysticks ;
- ▶ Vipamat (Ploemeur) : fauteuil roulant pour plage, piscine ;
- ▶ Perron Tortay (Caudan) : solutions d'aide à la mobilité ;
- ▶ Cap Ohana (Quéven) : accompagnement des personnes ;
- ▶ Diwall : mutualisation de service pour les personnes dépendantes ;
- ▶ Les Humanitous (Quistinic) : outils éducatifs.

LE COWORK'HIT, UN OUTIL DE SOUTIEN À L'INNOVATION



Créé en 2021, le CoWork'HIT, centre d'innovation, d'expertise et de moyen a été officiellement lancé le 4 février 2022. Il a pour mission première d'accompagner les entreprises, établissements de santé et médico-sociaux, associations et autres acteurs de l'innovation et du handicap. Il propose des prestations techniques, des prestations intellectuelles, des formations et de la mise en réseau.

En 2023, le CoWork'HIT a réalisé 82 prestations au niveau national qui ont permis le déploiement de 44 solutions. 286 usagers ont été mobilisés sur les différents projets. 5 projets de recherche et développement ont été menés. 13 formations ont été réalisées pour 94 professionnels.



En 2024, le CoWork'HIT porte la 4^e édition du concours start-up et handicap. Lancé début mars 2024, il a reçu fin juin 120 dossiers de candidature, c'est 14 de plus que pour l'édition précédente. 31 projets sont bretons contre 10 en 2022.

Les lauréats 2024 sont :

- ▶ BeatHealth : compagnon musical d'aide à la marche ;
- ▶ Emoface : solution numérique pour le traitement des difficultés d'interactions sociales ;
- ▶ Glaaster : IA au service des enfants dys ;
- ▶ Happlyz medical : outils d'accompagnement de la rééducation ventilatoire via le jeu vidéo et une manette connectée ;
- ▶ MBS Industry : Footing Vertical est un système d'assistance à l'escalade permettant à ces publics de découvrir la verticalité et de pratiquer l'escalade en autonomie quelle que soit la condition physique ;
- ▶ Someware : Ubiaccess est le premier calculateur d'itinéraires piéton/PMR fonctionnant sur de très grands territoires.



En 2023, en réponse à un appel à projet de France 2023, le CoWork'HIT avec l'appui de Biotech Santé Bretagne, le centre mutualiste de Kerpape, la Fondation Ildys et la Fondation Saint-Hélier a créé INH Lab un tiers-lieu d'expérimentation numérique dédié à la santé. L'objectif est de permettre d'expérimenter des solutions numériques en santé pour vérifier qu'elles répondent bien aux besoins des usagers et faciliter ainsi leur accès au marché.



Contact

Caroline Le Neures :
06 19 82 89 52
c.leneures@audelor.com

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Suivez-nous



Directeur de la publication : Pascal Le Liboux
ISSN 2118-1632

Pour télécharger
les communications
d'Audélor : www.audelor.com

